

Renvoi au comité de la Guerre de l'adresse des jeunes citoyens de la commune de Clermont-la-Meuse (Meuse) qui expriment à la Convention leur regret de ne pouvoir être à l'école de Mars et demandent un canon pour leurs exercices, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de la Guerre de l'adresse des jeunes citoyens de la commune de Clermont-la-Meuse (Meuse) qui expriment à la Convention leur regret de ne pouvoir être à l'école de Mars et demandent un canon pour leurs exercices, lors de la séance du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 371-372;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16370_t1_0371_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Mention honorable, insertion au bulletin (24).

[*Les communes et sociétés populaires de Champeaux, Carolles et Saint-Michel-des-Loups, canton de Sartilly, à la Convention nationale, le 30 thermidor an II*] (25)

Dignes Représentants des français

Les véritables amis du peuple, les sauveurs de la patrie doivent bien recevoir les vœux et la reconnaissance d'une nation généreuse et libre. Oui, Législateurs, le peuple français jouit encore une fois de sa liberté, grâces éternelles vous en soient rendues. Les monstres qui déjà nous faisoient goûter les principes du plus cruel esclavage ont disparu à votre voix, et vous nous avez rendus notre existence. C'est aujourd'hui que nous célébrons avec allégresse le jour trois fois heureux et presque inattendu où vous nous avez fait rentrer dans nos droits antiques et sacrés. Qui peut égaler les bienfaits de nos représentants vertueux ; des tyrans dont il n'est pas permis de faire aucun parallèle, des tigres continuellement altérés de sang, des monstres que le ciel avait vomi dans les jours de sa colère pour le malheur des mortels ravageoient depuis quelque temps le plus beau pays du monde, y dévoroient sans cesse la partie la plus saine des Français, y méditoient depuis longtemps l'exécrable projet de détruire la Convention de la liberté, mais vous avez paru, Législateurs, votre attitude auguste, votre fermeté inébranlable ont précipité les liberticides dans le néant ; nous jouissons encore une fois de notre véritable existence, grâces éternelles vous en soient rendues, nous ne vous offrons point ici un encens corrompu, ce présent ne fut digne que des vils esclaves de Robespierre qui ne connurent jamais les principes de l'amitié et de la reconnaissance, que de ces insectes éphémère et venimeux qui vont se trouver aujourd'hui ensevelis dans les ténèbres, pour ne reparoître jamais, mais nous, Législateurs, nous vous parlons en vrais Français, nous vous exprimons les sentiments les plus purs de notre cœur, et ces sentiments, nous vous le jurons ici, nous sont communs avec un peuple immense qui nous environne. La joie est aujourd'hui à l'ordre du jour dans tout notre pays comme la liberté et la justice le sont à la Convention nationale. Le seul déplaisir que paroisse manifester le peuple, c'est de n'avoir pas connu l'instant où il falloit marcher en masse, pour anéantir les cruels destructeurs du genre humain qui vouloient s'élever sur un trône de sang et qui bruloient d'envie d'immoler à leur rage les défenseurs de nos droits les plus sacrés, pour nous Législateurs, nous vous en faisons ici la déclaration la plus sincère, nous regrettons infiniment de n'avoir pas été instruits à temps des dangers que vous avez courus pour l'intérêt général ;

nous aurions marché gaiement 75 lieues de notre domicile, pour sauver la France, en sauvant la Représentation nationale ; nous aurions prouvés à notre arrivée par des arguments irrésistibles, que de braves et vigoureux campagnards, des marins habiles et guerriers qui savent dompter la fureur des flots en combattant les ennemis extérieurs de la République étoient aussi bien propres à punir avec sévérité les trois nouveaux tyrans de la France, et leurs abominables complices. Soudain ils auroient été rendus à la terre, dont ils étoient sortis de puis un bien trop long temps pour le grand malheur du monde mais les braves patriotes de Paris vous ont appuyés avec vigueur ; vous vous êtes sauvés sans nous, et vous avez assurés dans cet heureux jour le salut et la tranquillité de la Patrie. Grâces éternelles vous en soient rendues. Vivent à jamais nos fidèles Représentants, Vive la République.

Là, la 28^e demie brigade du 6^e bataillon de la Manche actuellement en garnison sur nos côtes, a beaucoup contribué à la solennité de notre fête, ces braves défenseurs de la Patrie ont voué une haine éternelle au souvenir des trois factieux qui ont voulu nous soumettre à leur empire atroce et sanguinaire, ils ont protestés de leur inviolable dévouement pour les fidèles représentants des Français et les cris de Vive la Convention nationale, Vive la République, ont été mille fois repetés par un peuple nombreux et patriote.

Lecture faite de la présente en pleine assemblée, il a été arrêté d'une voix unanime qu'elle seroit signée sur le champ par deux commissaires de chaque corps pour être envoyée sans délai à la Convention nationale.

Commune de Champeaux : Louis LE MARECHAL, *agent national*, Jean DUCTANE, HAME, *membres du comité, plus la signature illisible de deux autres membres de la société et du greffier.*

Commune de Carolles : G. DESROCHES, *maire, plus quatre autres signatures illisibles.*

Commune de Michel-des-Loups : Jacques CHALES, *et la signature illisible d'un notable.*

2^e demie-brigade du 6^e bataillon de la Manche : LELAIEDIS, *capitaine*, F. GIBERT, *sergent.*

17

Les jeunes citoyens de la commune de Clermont-la-Meuse [ci-devant Clermont-en-Argonne], département de la Meuse, témoignent à la Convention la douleur dont ils ont été pénétrés lorsqu'ils ont vu partir leurs concitoyens destinés pour l'école de Mars, le regret qu'ils ont de ne pouvoir partager leur instruction. Ils demandent qu'il leur soit délivré un canon de bronze, et vous verrez disent-ils l'usage que nous en ferons, si nous sommes dignes du nom de républicain dont nous nous glorifions.

(24) P.-V., XLVI, 26.

(25) C 321, pl. 1344, p. 1.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de la Guerre (26).

Les jeunes citoyens de Clermont-la-Meuse, représentent à la Convention nationale qu'ils ont vu avec douleur partir leurs concitoyens destinés pour l'école de Mars, et qu'ils gémissent de ne pouvoir partager les instructions qu'ils reçoivent, et qui vont leur ouvrir les vastes champs de la gloire. Ils témoignent leur désir de s'instruire dans la manœuvre de l'instrument terrible qui fait pâlir tous les tyrans sur leurs trônes chancelans (27).

18

La société populaire d'Aubin, département de l'Aveyron, adresse à la Convention extrait de deux procès-verbaux de ses séances, qui constatent que les citoyens Valette et Segny, membres de cette société, ont fait offrande à la patrie du montant de la liquidation de leurs offices de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Liquidation (28).

19

Celle de Verneuil, département de l'Allier, la félicite sur l'énergie qu'elle a déployée dans la nuit du 9 au 10 thermidor, applaudit au supplice du moderne Cromwell et de ses complices, vote des remerciemens aux Parisiens pour la conduite qu'ils ont tenue dans ce moment de crise, remercie la Convention d'avoir lancé le décret de mort contre les Anglais, et annonce que, quoique peu fortunée, elle a donné pour les défenseurs de la patrie 144 chemises, 37 paires de bas, 12 paires de souliers, 320 L en argent, du vieux linge, de la charpie, du fil, de la toile, des couvertures, et 200 L à la société de Montmarault pour lui aider à équiper un cavalier jacobin. Elle annonce aussi que la fabrication du salpêtre est en pleine activité dans sa commune.

Mention honorable, insertion au bulletin (29).

[La société populaire de Verneuil, district de Montmarault, à la Convention nationale le 23 thermidor an II] (30)

(26) P.-V., XLVI, 26-27.

(27) Bull., 2 vend. (suppl.).

(28) P.-V., XLVI, 27. Bull., 3 vend. (suppl.); Ann. Patr., n° 634; C. Eg., n° 769.

(29) P.-V., XLVI, 27.

(30) C 321, pl. 1339, p. 10. Bull., 6 vend. (suppl.).

Liberté, Egalité.

Pères de la Patrie

De tous les orages formés contre la liberté française et ses plus ardents défenseurs, le plus terrible et le plus prêt à éclater, c'est celui qui grondoit sur vos têtes la nuit du 9 au 10 thermidor, et qui menaçoit dans vos augustes personnes la Nation entière; à cette nouvelle notre cœur a frémissé d'horreur, reculé d'épouvante.

Mais le ciel est juste et nous benissons l'auteur de tout bien de vous avoir doués d'une fermeté imperturbable pour diriger la foudre sur les monstres dont les noms seront à jamais en exécution à la terre instruite de leurs forfaits.

Restez à votre poste, Pères de la Patrie, nous vous en conjurons, de votre courage constant dépend notre bonheur, comme celui des races futures. Les plus forts orages sont passés. Tenez seulement le glaive de la loi levé; après le coup que vous venez de frapper son étincellement fera trembler quiconque oseroit en former de nouveaux.

Les conjurations passées ont même cela d'utile; elles apprennent à démasquer plus facilement le plus éloquent hypocrite en patriotisme.

D'ailleurs le ciel qui a veillé sur vos jours ainsi que sur ceux d'une Nation grande et généreuse, tiendra constamment sa main conservatrice sur vos têtes chéries. Et celui qui vous a donné d'entreprendre le grand et le pénible ouvrage du bonheur du genre humain ne vous refusera pas la force de le consommer.

Nous vous renouvelons le serment de vivre libre ou mourir, nous voulons la République une, indivisible, démocratique, nous ne reconnaitrons, quelle que soit la réputation des talents, que ce qui portera le caractère auguste de la Convention nationale.

Nous applaudissons au supplice trop mérité des tyrans avec d'autant plus de satisfaction que le plus pur patriotisme ou persécuté ou comprimé respire en liberté.

Nous votons des remerciemens à nos braves frères de Paris, du zèle qu'ils ont montré pour le salut de la patrie et de nos représentans.

Nos cœurs brûlent de haine pour tous les tyrans et les oppresseurs de l'humanité, mais notre colère s'enflamme et devient chaque jour plus ardente contre une nation féroce ment mercantile dont le principal trafic fut celui des crimes, qui l'ont toujours donné en spectacle d'horreur à l'univers qui attendoit une main propice pour la faire disparaître de dessus le globe sur lequel elle n'a que trop longtemps pesé, ce bienfait pour le genre humain étoit réservé à des Français républicains. Nous vous félicitons Pères de l'humanité, nous nous félicitons nous même, tous les peuples se féliciteront un jour avec nos petits neveux du sage décret de mort porté contre ces insulaires assassins.

Tels les sentimens vifs sincères des frères composant la société populaire de Verneuil ainsi que de tous les habitans de nos campagnes, qui ne cessent de vous combler de bé-